



L'INTERSYNDICALE PNC



AIR FRANCE : EBOLA ?... CONNAIS PAS !

L'Intersyndicale PNC (SNPNC et UNSA PNC) vient d'écrire au Secrétaire d'Etat chargé des Transports pour lui demander la fermeture de la ligne Conakry jusqu'à ce que l'épidémie du virus Ebola soit complètement maîtrisée.

Depuis des mois, l'Intersyndicale PNC a alerté la Direction d'Air France, via ses représentants au CHSCT, ses Représentants syndicaux, ses Délégués du personnel sur la propagation du virus Ebola dans toute l'Afrique de l'Ouest. Devant la réaction de la Direction d'Air France, qui à la différence d'autres majors a maintenu les dessertes concernées au-delà des limites acceptables, nous nous sommes battus pour que le PNC puisse faire usage de son Droit de retrait. Là encore, la Direction a renâclé, elle a refusé de reconnaître ce droit de retrait, mettant sous notre pression un système de n'olontariat là où le CHSCT avait soulevé des dangers graves et immédiats.

Car sur le fond, la Direction ose dire depuis le début de l'épidémie qu'elle a pris toutes les mesures de protection suffisantes. Pensez-donc : une paire de gants octroyée à chaque PNC! Et pour faire bonne figure, l'affirmation, à l'extérieur que le PNC ne court aucun danger, puisqu'il ne fait que passer des plateaux...

Mais depuis l'explosion de l'épidémie, reconnue par l'Organisation mondiale de la Santé et les Chefs d'Etats des plus grandes puissances, un tel discours n'est plus possible. Car de nombreuses projections indiquent une pandémie à grande échelle, et les premiers cas survenus en Europe et aux Etats-Unis, touchant de surcroît des infirmières et soignants autrement protégés que le PNC aujourd'hui, démontrent que la politique de l'autruche adoptée par la Direction est au mieux inconsciente, au pire criminelle. Nous refusons de la cautionner.

Vous trouverez au verso le courrier adressé à Monsieur Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des Transports.

**LE SNPNC et L'UNSA PNC
EXIGENT LA FERMETURE DE LA DESSERTE
DE CONAKRY**

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche auprès de la
Ministre de l'Ecologie, du Développement
durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Objet : Alerte sur l'épidémie d'Ebola

Roissy, le 17 octobre 2014

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

L'OMS dans un communiqué du 14 octobre expose que : « *En Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, le nombre des nouveaux cas continue d'exploser dans des zones qui semblaient pourtant arriver peu à peu sous contrôle [...] Les épidémiologistes de l'OMS n'observent aucun signe que les flambées soient en voie d'être maîtrisées dans aucun de ces trois pays* ». Le Directeur général adjoint de l'OMS déclare que : « *le nombre d'infections continue d'augmenter de manière exponentielle dans les capitales Monrovia, Conakry et Freetown. Début décembre, on pourrait avoir de 5000 à 10000 nouveaux cas par semaine* ». Les Présidents Hollande et Obama ont souhaité lundi dernier « *une mobilisation accrue de la communauté internationale* » pour lutter contre l'épidémie d'Ebola, le Président Hollande ayant confirmé que « *la France réfléchissait à la mise en place de contrôles à l'arrivée des vols en provenance de la zone touchée par le virus* », contrôle dont la mise en œuvre a été décidée depuis.

Malgré toutes ces informations alarmantes, Air France décide de maintenir la desserte de Conakry, alors que d'autres Compagnies, telles British Airways ou Emirates ont pris la décision, depuis plusieurs semaines, de suspendre cette ligne. Les plannings des équipages prévoient même des temps d'escale à Conakry allant de 28 à 56 heures. Air France considère remplir ses obligations en matière de sécurité au travail à l'égard de son personnel navigant, Hôtesse et Stewards. En effet un système de « *nolontariat* » a été mis en œuvre pour les personnels souhaitant refuser d'effectuer ces vols sur cette destination. Pour les navigants qui acceptent de réaliser les vols, une procédure de contrôle de la température corporelle des passagers embarquant à Conakry par thermo-scan est censée garantir qu'aucun passager contaminant ne peut embarquer.

Le Président Hollande, en évoquant les mesures de contrôle à l'arrivée des vols à Paris, constate implicitement que le risque de passagers et/ou de membres d'équipage contaminés est réel. De même aux Etats Unis les autorités sanitaires ont estimé qu' « *une infirmière atteinte d'Ebola n'aurait pas dû voyager sur un vol commercial intérieur* ». Ainsi ces faits laissent entendre que le transport d'un passager atteint du virus Ebola est tout à fait possible. Aujourd'hui le Personnel Navigant dispose à bord des avions d'un « *Kit Ebola* » composé d'une paire de gants et d'un gel désinfectant... Au vu des nombreux cas de contamination de soignants, d'infirmières disposant de protection d'un autre niveau ce dispositif nous semble totalement inapproprié. Le CHSCT PNC demande depuis plusieurs mois des moyens plus adaptés. Ces demandes sont restées vaines.

Nous vous précisons qu'il est du ressort du **PNC de prodiguer les premiers soins aux passagers nécessitant une assistance médicale**. Vous imaginez qu'en cas de virus, les « *précautions* » prises par Air France n'offrent aucune garantie et font peser un risque fort de contamination, non seulement pour ses personnels, mais également pour les autres passagers.

C'est pourquoi, l'Intersyndicale PNC demande au Ministère de Tutelle d'ordonner **la fermeture de la desserte de Conakry jusqu'à maîtrise complète de l'épidémie**.

Nous vous remercions de votre attention et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'assurance de notre haute considération.

Marc LAMURE

Christophe PILLET

Secrétaire Général Adjoint UNSA SMAF
Secrétaire de Section UNSA PNC

Secrétaire de la Section Air France du SNPNC

